

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE  
DU DISTRICT FOOTBALL DE LA HAUTE-SAONE**

**RÉUNIE LE SAMEDI 30 JUIN 2018 A 9H00**  
**A LA SALLE DES FETES A JASNEY**



**Vérification des pouvoirs :**

Sur 69 clubs régulièrement convoqués, 55 sont présents ou représentés (79.71%).

L'ensemble représente 496 voix.

A 9h00, le quorum étant atteint, le Président Philippe PRUDHON déclare l'Assemblée Générale ordinaire ouverte.

**I – ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 16  
DECEMBRE 2018 (communiqué aux clubs par courriel et sur le site internet du District le  
12/01/2018 :**

Aucune observation n'étant formulée, ledit procès-verbal est adopté à l'unanimité.

## **II – PRESENTATION DES INVITES/RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT DU DISTRICT :**

### **Personnalités présentes :**

Au titre de la municipalité de Jasney : Monsieur Jean-Daniel GEROME, maire de Jasney

Au titre de la Ligue de Bourgogne- Franche-Comté de Football : M. Roland COQUARD

Au titre de la DDCSPP de Haute-Saône : M. Jérôme SCHNOEBELEN

Au titre du CDOS de Haute-Saône : M. François FOURREAU

Au titre du Comité Médaillés Jeunesse et Sport et Fair-Play : M. Patrick SABY

Assemblée générale d'été, la deuxième année de la mandature confiée en 2016 à Gray, nous sommes donc à la mi période, il reste deux saisons.

Une assemblée générale d'été sous une nouvelle formule avec tout d'abord un temps d'échanges suite à l'envoi des rapports d'activités des différentes commissions, entrecoupé par des remises de récompenses propres à chacune d'entre-elles.

Une année habituelle, aisée sur de nombreux axes mais plus difficile sur d'autres :

- Pas difficile en ce qui concerne le nombre de licenciés qui reste stable (un petit 9000). Les finances sont saines et autorise la sérénité.
- Pas difficile au niveau des actions techniques récurrentes qui ont donné beaucoup de satisfaction et que de nombreux clubs ont apprécié.
- Pas difficile au niveau du fonctionnement du district qui vit grâce à des salariés sympathiques, sérieux, disponibles et qui donnent le meilleur aux clubs. Ainsi que ses élus et membres de commissions.
- Pas difficile au niveau du partenariat durable et très positif que nous entretenons avec le Conseil Départemental de la Haute-Saône.
- Pas difficile au niveau de l'engagement des élus et des bénévoles qui ont tous été disponibles, et le cœur à l'ouvrage pour le district.
- Pas au niveau des projets et des dossiers portés cette saison :

7 réunions de secteur, où malgré une participation moyenne, les présents ont donné vie à des discussions de grande qualité.

Poursuite du dossier accompagnement des clubs de R2 grâce à l'aide du Conseil Départemental 70.

- Pas difficile au niveau des résultats sportifs très favorables et plus qu'encourageants avec deux accessions en R1 (Vesoul FC et FC 4 Rivières) deux clubs à la porte de l'accession (Haute-Lizaine/Pays d'Héricourt et Rioz/Etuz/Cussey) deux autres se maintiennent en R2 et nous ne comptons qu'une seule relégation de R2 en R3. De plus sur les 34 clubs relégués de ligue, trois seulement sont Haut-Saônois.
- Pas difficile au niveau de l'arbitrage, avec deux arbitres qui accèdent à l'échelon R3, à savoir Malik ZELFA KALAA et Pascal GRISEY.

- Pas difficile au niveau des partenariats où un travail important a été accompli et a permis de trouver des acteurs qui nous accompagnent et qui sont en adéquation avec nos valeurs
- Pas difficile en termes d'échanges avec les différents clubs et les acteurs du football Haut-Saônois. Cette confiance mutuelle permet d'avancer.

Enfin, une prise de connaissance des femmes, des hommes et des méthodes de travail de la nouvelle ligue de Bourgogne Franche-Comté. Cette fusion engendrant forcément une perte d'identité et de proximité, mais nous n'avons pas le choix. Tâchons donc de faire ensemble au mieux pour le football. Des efforts de communication et des échanges restent à faire pour parfaire cette entente et ce fonctionnement.

Mais une année un peu plus :

- Difficile sur le plan de la météo où le district n'y est pas pour grand-chose, cinq journées remises obligeant le calendrier de fin de saison à être très serré et obligeant les joueurs à jouer consécutivement plusieurs matchs de championnat et tours de coupes.
- Difficile sur le plan fair-play et comportemental où des excès ont été constatés sur et en dehors du terrain. Des sanctions lourdes, en matchs et en amendes, et des procédures d'instructions disciplinaires nombreuses. La ligne jaune a été franchie par certains. Il ne faut pas relâcher les efforts en ce qui concerne le fair-play et l'éthique

Une saison un peu plus difficile sur le plan relationnel avec quelques acteurs du football départemental qui mélangent parfois passion et raison, alors que nous ne sommes qu'à un niveau départemental

Durant cette assemblée seront exposées et présentées les orientations réfléchies par le comité directeur pour les saisons 18/19 et 19/20.

Chacun pourra intervenir afin de donner son avis et échanger sur ces orientations. Pas moins de 18 points seront abordés par Michel Malivernay au cours de cette Assemblée.

Le projet pour la mandature 2016-2020 avait fixé un axe fort par année, le plan de marche est pour l'instant respecté.

Il faudra pour ces deux années restantes du mandat réfléchir et travailler.

Réfléchir à la place que doit tenir le premier sport : 25 % des licenciés sportifs en Haute Saône jouent au football. Quelle place ce dernier aura-t-il donc dans l'animation territoriale.

Réfléchir également à comment rendre le football départemental plus fort et plus autonome, au sein de cette grande Ligue et de cette nouvelle région.

A préparer l'avenir sportif, à une époque où l'on enregistre des baisses de dotations et des hausses de fonctionnement et où les ententes, groupements ou fusions sont souvent tentants.

### **III) TEMPS D'ÉCHANGES SUITE A OBSERVATIONS OU DEMANDE D'INTERVENTION APRES PUBLICATION DES RAPPORTS DE COMMISSIONS :**

Il est rappelé par Raphaël TAVERDET que les rapports d'activités ci-dessous des Présidents des commissions ont été adressés aux clubs par courriel en date du 21 juin 2018 + parution sur le site internet du District.

Comme informé et préalablement rappelé par le Président, ceux-ci ne seront pas repris par les Présidents des commissions concernées, mais feront l'objet d'échanges en cas de demande d'intervention.

1) Commission terrains et équipements : Gérard CLAUDE

Au niveau du fonds d'aide au football amateur (F.A.F.A), la saison 2017/2018 a été une année riche en projets déposés par les collectivités en partenariat avec les clubs concernés.

C'est donc une bonne année pour le football haut-saônois que de voir s'améliorer les installations, vestiaires, terrains, club house, achat de mini bus et création d'emplois :

- Emplois : Larians et Vesoul Fc.
- Minibus : Vesoul Fc
- Synthétique et éclairage : Dampierre sur Salon, Perrouse
- Vestiaires et terrain : Loulans Verchamps
- Vestiaires et club house : Marnay, Rioz.
- Clubs house : Lure Sporting et Fougerolles.
- Eclairage : Francheville
- Réfection main courante : Lavoncourt

D'autres dossiers sont en attente de réalisation : vestiaires et club house de Breurey les Faverney délai fin 2018.

D'autres sont en attente de décision ; bancs de touches de Breuches, dossier arrivé hors délai pour être éligible pour la saison 2017/2018.

RAPPEL IMPORTANT :

Les dossiers doivent être instruits avec et part le district d'appartenance des clubs, il est inutile de contacter en premier la ligue ou la fédération, cela ne fait que perdre du temps (exemples : dossiers des clubs de Breuches et Perrouse).

Terrains :

De nombreux terrains arrivent à échéance d'homologation décennale en 2018.

La procédure est la suivante :

La CDTIS prend rendez-vous avec le propriétaire de l'installation, et la ligue envoie un courrier avec le document à remplir et les documents à fournir, soit un plan de masse des installations, un plan de vestiaires à jour et un Arrêté d'Ouverture au Public (AOP).

Le club reçoit une copie de l'information une dizaine de jours avant la venue des membres de la commission.

2) Commission de discipline : Jean-Claude ABRECHT

Bonjour mesdames et messieurs,

Permettez-moi de vous présenter le rapport d'activité de la commission de discipline, ceci en lieu et place de Papy, Dominique PRETOT qui a dû nous abandonner quelques mois pour se battre contre la maladie. Nous lui souhaitons bon courage, prompt rétablissement et un retour rapide parmi nous.

Malgré cette absence, je dois dire que les membres de la commission ont travaillé de manière que je juge des plus studieuse et sans aucun manque de discernement comme on a pu nous le faire entendre. J'ajoute que même si certains nous ont trouvé durs certaines fois ou pas assez d'autres, il faut bien savoir que nous nous attachons à être les plus justes possibles, ceci en fonction du règlement disciplinaire, bréviaire que nous avons suivi bien que n'étant pas toujours d'accord avec les sanctions notifiées, pour exemple, comment comprendre qu'un acte de brutalité d'un joueur sur un adversaire bien que n'occasionnant pas de blessure, est susceptible de valoir 4 matchs de suspensions à son auteur alors qu'une simple bousculade ou une tentative de coup peut lui en valoir de 5 à 6. Sachez aussi que pour évaluer la sanction, nous n'avons pas 36 solutions, nous nous basons sur le rapport de l'arbitre qui est souvent la seule pièce du dossier. Comme j'ai eu l'occasion d'en faire part lors du stage des arbitres de notre district, nous ne lisons pas certains rapports, mais nous tentons de les décrypter. Aussi je pense, comme Papy l'avait déjà souligné lors des assemblées générales précédentes, qu'il serait de bon usage que les clubs ou la personne sanctionnée nous adressent également un rapport ce qui nous permettrait d'être plus objectif sur la sanction et réduirait peut être les dossiers en appel.

Ceci étant dit, voici le rapport de la commission de discipline pour l'année écoulée, rapport qui vous permettra de vous faire une idée du nombre de dossiers examinés par notre commission et des sanctions qui en ont découlé.

Jusqu'au 14 juin 2018, nous avons eu à connaître 146 dossiers, soit sensiblement le même nombre que l'an dernier. 174 cartons rouges ont été distribués par nos arbitres dont 53 suite à 2 avertissements. Par catégories, nous avons enregistré 23 cartons rouges en D1 ; 45 en D2 ; 57 en D3 et seulement 5 en D4, chiffre qui se justifie par l'absence d'arbitre officiel dans cette catégorie. 21 cartons rouges ont été donnés en coupe. Les catégories jeunes ont aussi été impactées par ces sanctions, il y a eu 18 cartons rouges en U18 et 3 en U15.

Les sanctions ont été les suivantes : 40 matchs automatiques ont été infligés dont 2 à des dirigeants seniors ; 36 joueurs ont eu 2 matchs de suspensions ; 30 en ont eu 3 ; 16 : 4 matchs ; 12 : 5 matchs et 12 également ont eu 6 matchs. 9 joueurs ont été sanctionnés de 1 mois et + de suspension ; 3 pour 6 mois et + et 1 pour 1 an et +.

38 cartons rouges ont été octroyés pour des propos injurieux et grossiers dont la majorité à destination de l'arbitre. 20 cartons rouges ont sanctionné des coups à adversaires, 1 seul pour des violences envers un arbitre.

Des clubs ont été sanctionnés pour le comportement de leurs spectateurs. Il s'agit souvent des mêmes clubs. Ces comportements sont dommageables d'une part sur le plan sportif car ils occultent bien souvent le match proprement dit et d'autre part il peut influencer sur le résultat de celui-ci. Il est donc important pour les clubs d'identifier les auteurs de troubles et de les empêcher de nuire. A noter que la commission a eu à sanctionner plusieurs de ces individus identifiés, licenciés ou non. Pour rappel, la police des terrains incombe pleinement aux clubs. Donc à eux de faire preuve d'initiative en la matière pour éradiquer ces troubles fêtes et éviter ainsi des sanctions qui peuvent être de lourdes conséquences.

Sur les 146 dossiers étudiés, 11 ont nécessité des auditions dont 5 après instruction, un dernier dossier (non comptabilisé parmi ceux-ci) est en cours d'instruction, l'audition des protagonistes interviendra vraisemblablement lieu dès la reprise du championnat 2018-2019. Je précise que c'est d'ailleurs après ces phases instructions que les plus grosses sanctions ont été portées. L'instruction est une obligation en particulier pour des actes commis par des personnes physiques à l'encontre d'autres personnes physiques mais aussi à l'encontre des clubs qui n'auraient pas assuré la sécurité des acteurs de la rencontre, pris toutes les dispositions pour que le match arrive à son terme, ou seraient impliqués dans des faits frauduleux.

La commission a eu à connaître un dossier à la demande du comité directeur du District. Il s'agissait de statuer sur la situation d'un dirigeant impliqué dans des faits délictueux mettant en cause des mineurs et ayant entraîné une condamnation judiciaire. L'intéressé s'est vu interdire à vie la délivrance d'une licence sportive. Il n'y a pas eu appel de cette décision.

Je tiens à souligner également que lors des auditions, nous sommes souvent confrontés à la mauvaise foi des divers intervenants, que ce soit certains joueurs, certains dirigeants mais également certains arbitres. J'estime personnellement que c'est un manque de respect pour les divers acteurs présents, pour le football mais également pour la commission qui doit ensuite débattre parfois longuement pour trouver la décision voire la sanction la mieux adaptée.

Concernant les cartons blancs, nous en enregistrons de plus en plus : 178 contre 78 l'an dernier. Il s'agit d'un atout supplémentaire pour nos arbitres dont certains savent en user à bon escient. Nous nous devons cependant de soulever un problème, en effet nous nous sommes rendus compte que les règles d'attribution d'un carton blanc ne sont pas identiques entre la Ligue et notre district, d'où quelques erreurs et incompréhensions qui sont apparues lors de certaines rencontres. Il serait opportun d'accorder nos violons.

Pour conclure, je voudrais mettre en avant le principe d'indépendance de la commission de discipline et même si l'on nous fait des reproches sur la hauteur de la sanction, celle-ci a été prise en notre âme et conscience et en fonction des données en notre possession.

Je veux maintenant remercier Jean-Marie, Michel, Bernard, Bruno, Claude et Matthieu qui complètent la commission et leur exprimer ma gratitude pour leur présence, leurs avis et éclaircissements et leur attitude impartiale.

Merci également à Nathalie et Raphaël pour la préparation des dossiers.

Je vous souhaite à toutes et tous de bonnes vacances. Merci de l'attention que vous m'avez prêtée.

### 3) Commission statuts et Règlements : Claire DELPIERRE

La commission, composée de 6 membres, s'est réunie à 21 reprises dont

6 réunions plénières

8 réunions restreintes

7 réunions électroniques.

224 dossiers ont été étudiés tout au long de la saison, soit un quota pratiquement similaire aux autres saisons.

Les réunions plénières (au nombre de 6) s'avèrent nécessaires pour l'étude de dossiers que nous définirons « intéressants » représentant l'essence même des statuts et règlements à savoir les RESERVES d'AVANT (12 dossiers) et d'APRES MATCH (7 dossiers). Le constat relève donc la frilosité des clubs à poser des réserves : dommage car la mise à disposition de la FMI aide dans ce domaine et la connaissance des règlements permettrait de déceler ou de remédier à certaines déviations relatives aux règles sportives ou déontologiques.

A noter que cette saison notre commission n'a procédé qu'à deux séances plénières avec audition dont l'une pour suspicion de fraude sur identité.

Les réunions restreintes ou électroniques ont été programmées pour l'étude de dossiers ne nécessitant pas un approfondissement spécifique.

Ainsi, on note un fort taux (presque la moitié des dossiers) de reports de rencontres émanant des clubs pour TERRAIN IMPRATICABLE : 96 dossiers soit

SE	U18	U15	JOURNEES
28 matchs (D3)	2 matchs	5 matchs	11/12 novembre
1 match (D4)		1 match	4 décembre
22 matchs (D2-D3)			Février
10 matchs (D2-D3)	2 matchs	2 matchs	11/12 mars
4 matchs	6 matchs	4 matchs	17 mars
6 matchs		1 match	25 mars
1 match			7 avril
	1 match		19 mai (orage)

L'analyse conduit à constater 35 rencontres reportées sur une journée en novembre, 22 rencontres sur une journée de février et 14 rencontres sur une journée en mars, soit seulement TROIS JOURNEES vraiment perturbées qui auraient peut-être pu être reportées en totalité.

En ce qui concerne les forfaits déclarés par les clubs, il est constaté

- Toutes catégories confondues en FUTSAL (seniors – jeunes – G et F) 34 forfaits, un taux assez faible compte tenu du nombre de créneaux important.
- Une soixantaine de forfaits en seniors et U18
- Une trentaine de forfaits en jeunes (U15 – U13)

Soit au total une centaine de forfaits déclarés par les clubs, cette formalité réduisant les frais imputés aux clubs.

Par contre, les trésoriers des clubs n'apprécieront guère que 16 forfaits SE et U18 et une dizaine en catégorie jeunes n'aient pas été déclarés préalablement par les clubs, entraînant des amendes plus coûteuses, tout comme les forfaits lors des 3 dernières journées de championnat dont les amendes sont doublées.

Faisons également remarquer que l'application de l'ensemble des pénalisations appliquées au regard du règlement financier du district avoisinera une somme d'environ 10 000 € à imputer à une quarantaine de clubs ayant fait l'objet d'un passage en CSR (dont certains à plusieurs reprises pour des forfaits notamment).

Plus inquiétants et pénalisants, les 26 forfaits généraux : 11 en SE et U18, 3 en U15, **13** en U13 et U11 dont 7 en début de saison et 6 en fin de saison.

A noter enfin que l'utilisation de la FMI a considérablement fait baisser le retard d'envoi de feuilles de match (10 seulement).

Les membres de la Commission Statuts et Règlements remercient Nathalie et Raphaël pour la préparation et la mise à disposition des dossiers, félicitent les clubs dont ils n'entendent jamais parler et souhaitent de bonnes vacances à l'ensemble des acteurs du football haut-saônois.

#### 4) Commission d'Appel : Gilles MOINE

Tout d'abord, je voudrais remercier les membres de la commission, ainsi que les deux instances en amont, que sont la commission de discipline et la commission statuts et règlements, auxquelles on peut ajouter la commission des arbitres.

A l'heure où j'écris mon rapport annuel, la saison n'est pas terminée, il reste quelques matches à jouer, des tours de coupe entre autres.

Cette saison, 6 appels ont été formulés, 1 règlementaire et 5 disciplinaires et il y en a un autre en attente de décision.

L'unique appel règlementaire concernait un changement de club pour un arbitre.

Je voudrais m'arrêter sur les 4 appels disciplinaires qui suivent, en effet, ce sont des dossiers liés à des insultes et des propos grossiers à l'encontre de nos arbitres, les mêmes propos ont été tenus à l'encontre de délégués de clubs et de responsables de salles nommés par le district, avec en prime des menaces.

Seulement 2 dossiers, j'ose dire (il y a un dossier qui cumule avec un des 4 du paragraphe supérieur), pour des faits disciplinaires qui se sont déroulés sur le terrain entre joueurs.

Je le dis et le répète, pour éviter dans bien des cas, un appel, faites un courrier en expliquant ce qui s'est passé et lisez bien ce qu'a écrit l'arbitre en annexe ; écrivez votre rapport le lundi matin, la nuit porte conseil, il permettra à la commission de discipline d'être confortée dans sa décision.

En ce qui concerne l'appel, il est recevable dans un délai de 7 jours après la parution de la décision. Il est fortement conseillé de l'étayer avec des éléments nouveaux, dont la 1<sup>ère</sup> instance aurait pu ne pas avoir connaissance.

Quelle que soit la décision, modification ou non de la sanction, elle est prise entre les membres de la commission après quelquefois bien des discussions, mais le groupe finit toujours par être en accord.

J'en ai terminé, la confidentialité ne me permet pas d'en dire plus sur les dossiers.

La commission et moi-même, vous souhaitons de bonnes vacances afin d'aborder 2018/2019 en forme.

#### 5) Commission statut des arbitres : Dominique PRETOT

Voir PV de la commission + dossier sera repris lors de cette assemblée.

#### 6) Commission départementale des arbitres : Dominique COUTOT

Après quelques remous en 1<sup>ère</sup> période de la saison, la CDA a retrouvé son calme et sa sérénité.

Une centaine d'arbitres représentent les clubs de notre district (76 seniors et 24 jeunes),

12 réunions ont été réalisées durant cette saison, 3 stages arbitres et observateurs, 14 réunions pour la préparation des candidats district et de ligue, Sur une trentaine de candidats de district, 20 ont été reçus à l'examen théorique, 6 sont à voire encore en examen pratique.

Pour cette saison, le district avait 2 candidats ligue qui passaient leur examen pratique : les deux sont reçus : Pascal GRISEY et Malik ZELFA KALAA, félicitations.

1 candidat ligue passera la théorie le 23 juin à Besançon ainsi que 2 candidats Jeune Arbitre de Ligue, 1 arbitre assistant a été proposé à la nomination en Ligue sur la base de la validation des acquis de l'expérience.

La CDA a désigné 7 observateurs qui ont contrôlé l'ensemble des arbitres des groupes D1 et D2 seniors et plus la moitié du groupe D3, soit environ 140 observations,



En ce qui concerne le groupe Jeunes Arbitres, 3 arbitres se dégagent : Dorian ROBBE, Evan JERONIMO et Florian CHAMOIS.

Un point négatif important chez nos arbitres, ce sont les indisponibilités (minimum 20 chaque week-end, parfois jusqu'à 30). La CDA remercie les arbitres qui acceptent et peuvent doubler pour que nos rencontres soient couvertes.

En plus des stages obligatoires, la CDA a le projet d'organiser des réunions de secteur lors de la prochaine saison.

Remerciements au Président du district et à l'ensemble des membres du Comité Directeur pour la confiance qu'ils accordent à la CDA.

Remerciements aussi à tous membres de la CDA pour leur investissement tous les week-ends et leur participation active lors de tous les stages de formation.

Remises des récompenses major Groupe D1 (Malik ZELFA KALAA + Groupe D2 (Cédric CARTIAUX) + Groupe D3 (Carlos FERREIRA) + Groupe jeunes arbitres (Dorian ROBBE)

Remise individuelle à Nourédine DEBBICHE suite à son arrêt de sa fonction d'arbitre suite à 33 saisons.



*Remise récompense Nourédine DEBBICHE*

#### 7) Commission actions de terrain : Marc LEMERCIER

Le bilan de notre commission pour cette année 2017/2018 se décompose en six pôles :

1. P.E.F (programme éducatif fédéral)
2. P.P.F (plan performance fédéral)
3. FOOT ANIMATION
4. FORMATION
5. FUTSAL
6. LABELISATION

P.E.F (Programme Educatif Fédéral) :

- Mise en place d'un concours avec un jury qui s'est réuni 3 fois celui-ci récompense les meilleures fiches individuelles et un club pour son investissement dans le P.E.F
- Organisation d'actions P.E.F lors des manifestations mises en place par le district.
- Mise en place d'un atelier PEF sur chaque plateau U9

Nos jeunes joueurs d'aujourd'hui, seront nos footballeurs de demain.....

P.P.F (Plan performance fédéral) :

- U10-U11F : Pour 25 joueuses

14 Février 2018 à Vesoul

10 avril 2018 à Vesoul

- U12-U13F : Pour 25 joueuses

23 octobre 2017 à Vesoul

8 novembre 2017 à Pouligney

14 Février 2018 à Vesoul

02 Avril 2018 à Eloye : Match contre la sélection U13F des Vosges

10 avril 2018 à Vesoul

30 Juin 2018 : Tournoi de Frotey les Vesoul avec une sélection U12F

- U14-U15F : Pour 25 joueuses

23 octobre 2017 à Vesoul

22 novembre à Arbouans

14 Février 2018 à Vesoul

02 Avril 2018 à Eloye : Match contre la sélection U15F des Vosges

12 avril 2018 à Vesoul

10 Juin 2018 à Ronchamp : Match contre la sélection de Meurthe et Moselle avec une sélection U15F

30 Juin 2018 : Tournoi de Frotey les Vesoul avec une sélection U14F

-U 12 G :pour 81 joueurs

-25 octobre 2017

-9 avril 2018

- U13G : pour 86 joueurs

-27 octobre 2017

-3 novembre 2017

-11 avril 2018

- U14G : pour 71 joueurs

-24 octobre 2017

-2 novembre 2017

-13 avril 2018

- U15G : pour 65 joueurs

-23 octobre 2017

-2 novembre 2017

-13 avril 2018

- Dossier LR2 (U16 à U19) : 23 joueurs

-30 octobre 2017

### Foot a l'école

Cette année près de 1500 enfants du département auront participé à une action foot à l'école organisée par le district (journée événementielle ou cycle).

Ecole : Amance, Amage, Citers, Francheville, Polaincourt, Valay, Fresnes St Mamès, Fretigney, St Loup/Semouse, Luxeuil, Jussey, Conflans, Scey sur Saone, Vesoul, La Proiselière

Ne pensez-vous pas que faire participer vos joueurs et joueuses est aussi une opportunité de valoriser votre club et vos éducateurs ?

### Football animation :

Festi Foot U7 (samedi 14 avril 2018)

Festi Foot U9 (mardi 8 mai 2018)

Journée Nationale des Débutants (samedi 9 juin 2018)

Coupe U11 : (samedi 2 juin 2018)

-16 équipes convoquées -15 équipes présentes, absence du Gt Mille Etangs

Rassemblement départemental U13 : (samedi 7 avril 2018)

24 équipes, journée complète à Vesoul

16 équipes garçons et 8 équipes filles : Quiz / Atelier conduite et jonglages / Matches

2 qualifiés pour la finale régionale :

Garçons : Vesoul (9<sup>ème</sup>) / Lure (13<sup>ème</sup>)

Filles : FC Pays Minier (2<sup>ème</sup>) / Gt Riolais (3<sup>ème</sup>) / Lure (6<sup>ème</sup>) / Gt Frotey-Colombe (9<sup>ème</sup>)

### Formation :

- 2 modules U9 : 24 candidats

- 2 modules U11 : 18 candidats

- 2 modules U13 : 35 candidats

- 1 module U15 : 16 candidats

- 1 module U17/U19 : 9 candidats

- 1 module senior : 11 candidats

Soit un total de 113 modules suivis au lieu de 136 pour la saison 2016/2017

- Délocalisation des formations afin de répondre au mieux à la demande de nos clubs

- Certifications :

CFF 1 : 5 admis

CFF 2 : 1 admis

CFF 3 : 3 admis

CFF 4 : 0 admis

Il est à noter un nombre insuffisant de certifications, ne pensez-vous pas que la formation de nos éducateurs et membres de clubs (président, secrétaire, trésorier....) soit une valeur ajoutée à vos projets ?

Ce qui noie quelqu'un, ce n'est pas le plongeon, mais le fait de rester sous l'eau...

Futsal :

- 267 plateaux ont été organisés cette saison.

- 517 équipes engagées :

U7 : 78 équipes

U9 : 115 équipes

U11 : 84 équipes

U13 : 78 équipes

U15 : 51 équipes

U18 : 46 équipes

Senior : 20 équipes

U12F : 9 équipes

U15 F : 15 équipes

U 18 F : 8 équipes

Senior F : 13 équipes

2 journées de futsal furent proposées pour les catégories

-U18 le mardi 17 avril 2018

-U15 le mercredi 18 avril 2018

Une réflexion est à mener afin d'améliorer l'accès à la formation futsal pour permettre à un grand nombre de bénéficier d'un apport tactique et technique relatif à la pratique futsal.

Il est à noter une augmentation de 43 équipes engagées de plus que la saison 2016/2017.

Labellisation :

LABEL JEUNES :

1 Nouveau candidat : Val de Pesmes (admis niveau espoir)

1 club change de niveau : Gt Riolais passe d'espoir à excellence.

Se réunir est un début, rester ensemble est un progrès, travailler ensemble est la réussite

Remises récompenses PEF :

3<sup>ème</sup> concours : FRANCHEVELLE – PERROUSE – VAL DE PESMES

Participation concours : AMANCE/CORRE/POLAINCOURT – FOUGEROLLES –  
FRANCHEVELLE – FROTEY VESOUL – GR PAYS RIOLAIS – PAYS MINIER - VAL  
DE PESMES – VESOUL FC.

## 8) Commission organisation Compétitions : Michel MALIVERNAY

Probablement la saison la plus compliquée au niveau « météo » depuis de très nombreuses années ! Mais, une fois de plus, avec la compréhension de tous, et une volonté de notre commission de travailler en respectant les règles et l'équité nous terminons correctement !

Le compte-rendu de cette saison sera repris par secteur de pratique en lien avec les réflexions que nous avons conduites lors de notre dernière Assemblée Générale.

Il est peut-être bon de préciser que notre commission se veut toujours à l'écoute de vos remarques, prête au dialogue mais dans un souci d'équité. De ce fait nous ne pouvons pas toujours répondre positivement aux demandes des clubs.

Pour toutes nos catégories, le fil conducteur de la saison reste le championnat. Il est la colonne vertébrale de nos actions. Maintenant les coupes et les manifestations organisées sur une journée (festivals, ...) sont des temps forts d'ambiance et de dynamique de notre district. En tant que responsables des clubs participants et du district, que nous apportons tous notre contribution afin que ces actions se passent dans un excellent esprit. Si besoin renseignons-nous bien sur les règles à respecter afin qu'il n'y ait pas de désagréments !

Le rôle principal de notre commission sportive est de gérer des compétitions et d'organiser des manifestations. Tout ce qui relève du comportement est géré par d'autres commissions qu'elles soient régaliennes ou de fair-play. Nous tenons cependant à revenir en permanence sur le fait que tout ce qui est programmé doit se dérouler dans un excellent esprit. La prise de recul est nécessaire et nous avons tous à faire le maximum notamment vis-à-vis des parents et des supporters. Le foot n'est que du sport !

### 1°) Seniors « garçons »

A travers l'observation des réalités et de nos réunions de secteurs, nous pouvons affirmer que dans quasiment tous les clubs, les équipes « seniors » sont la base de l'organisation et du « projet club ». Ce sont elles qui justifient l'existence de chacun de nos clubs.

La principale conséquence de cette saison difficile au niveau « météo » en lien avec les nouveaux règlements qui n'ouvrent la coupe régionale qu'aux clubs ayant une équipe jouant en ligue, sera que nous devrions dès la saison prochaine programmer davantage de journées de championnat sur la période septembre-octobre.

La modification de la pyramide ligue entraîne pour cette saison une seule accession. Félicitations et tous nos vœux de réussite au club d'ARC-GRAY, champion 2017/2018. Nous reviendrons à une situation normale avec deux accessions à partir de la saison 2018/2019.

Cette refonte des championnats régionaux entraîne un retour en district de 3 ou 4 équipes. C'est encore trop mais moins que nous pouvions le craindre à mi-saison. Tant mieux ! Cela fait donc quelques rétrogradations en moins dans toutes nos divisions et donc moins de déçus !

Quelques demandes de modifications de dates nous parviennent en cours de saison. Nous tenons à rappeler la règle : nécessité de l'accord du club adverse (tout le monde le sait) mais surtout que le match peut être avancé et non reculé !

### 2°) Foot des jeunes à 11

Probablement le secteur le plus difficile à structurer ! En même temps une nécessité de travailler sur ce volet car les jeunes sont les futurs « seniors ». Il nous semble que tous les clubs ayant des équipes sénières doivent être sensibilisés et impliqués sur ce volet soit seul, soit entre clubs d'un même secteur géographique. A partir des effectifs connus de tous, il nous paraît possible d'anticiper et de proposer des équipes dès maintenant, sans attendre l'automne. Nous n'avons pas à nous immiscer dans les organisations mais il nous semble, qu'en collaboration avec nos techniciens, nous pouvons aider les clubs qui le souhaitent dans cette structuration géographique indispensable à la pérennité de nos clubs.

La refonte des compétitions jeunes en ligue va nous conduire à modifier notre organisation. Il n'y aura probablement plus de brassage et nous devons fonctionner en deux phases. De ce fait, dans chacune des deux catégories U18 et U15, nous aurons un groupe D1 à l'automne donnant des accessions en « Ligue – inter secteurs » au printemps 2019.

Sans être catégoriques, n'irons-nous pas vers une D1 avec des règles strictes à respecter et des groupes D2, D3 avec davantage de souplesse dans les fonctionnements ?

En U15, depuis trois saisons, nous nous interpellons sur la constitution d'équipes à 8. Il semblerait que dans notre district, l'orientation en ce sens ne prenne pas ! De plus, cette pratique est-elle véritablement attrayante pour les jeunes ? Nous pensons davantage qu'il est souhaitable rechercher des organisations par secteur qui permettent aux jeunes de pratiquer à 11.

### 3°) Animation

Par opposition à la catégorie « U18-U15 », il nous semble que pour les catégories concernées (U7 à 4, U9 à 5, U11 et U13 à 8), tous les clubs peuvent constituer des équipes à condition de mettre « en route » des personnes susceptibles d'encadrer ces équipes !

Grâce à notre équipe technique et une volonté d'ensemble d'innover au service des plus jeunes, nous proposons des actions de qualité qu'elles soient imposées (plateaux) ou choisies (festifoot, interclubs, ..). Pour l'organisation des plateaux, nous insistons sur le fait de respecter les engagements prévus (présence, nombre d'équipes, ..). S'il manque des joueurs, y aller quand même facilite l'organisation du club recevant et il y a toujours des joueurs à « se prêter » !

A travers les plateaux U9 nous avons innové avec l'introduction d'un atelier associant exercice technique et questionnaire « PEF ». De ce fait, tous les clubs impliqués dans cette catégorie sont associés à ce projet PEF pour lequel un concours a été mis en place sur la saison en 3 phases.

Pour les plateaux U9, notre volonté est de travailler par groupes de niveaux ce qui nécessite que toutes les équipes d'un club ne se retrouvent pas sur le même plateau. Cela peut compliquer l'organisation des clubs mais cela peut permettre d'investir de nouveaux parents et surtout de mieux répondre aux besoins de nos plus jeunes !

Enfin, nous voudrions interpeller nos clubs sur le retour des feuilles de plateaux. Nous avons encore trop de feuilles non retournées voire incomplètes. Le suivi des plus jeunes nécessite dans les clubs autant de rigueur que le suivi des seniors !

Cette saison, nous avons également lancé une opération « tennis-ballon ». 4 réunions avec « démonstration » ont été réalisées. Cette opération avait pour but de donner des repères aux éducateurs leur permettant de travailler les jonglages d'une manière ludique. Un tournoi a eu lieu à l'automne et nous avons clôturé la saison par un plateau festif pour 8 équipes U11 (les 4 meilleures au jonglage et les 4 équipes qui, à priori, avaient réalisé la meilleure progression).

### 4°) Féminines

Trois pratiques ayant à nos yeux la même importance sont à la disposition des clubs : le foot à 11 pour les sénières et les U18 (gestion Ligue) ; le foot à 8 pour les catégories sénières, U18, U15 et U12, le foot à 5 ou à 4 pour les U9 et les U7.

Cette saison, pour la première fois, nous avons pu organiser des plateaux spécifiques féminins foot à 5 en U9. C'est à la fois une pratique qui apporte du dynamisme, mais aussi et surtout un moyen de lancer une filière féminine dans un club.

Nous avons cette saison 47 clubs ayant des licenciées féminines dans leurs effectifs dont 24 clubs ayant engagé au minimum une équipe dans les catégories précitées. 744 filles ont une licence de pratiquante. Le développement du foot féminin passe, pour nous, par une approche filière ce qui signifie proposer des équipes dans toutes les catégories soit dans un club seul, soit à plusieurs clubs sur une zone géographique définie.

Pour la pratique à 8, nous avons, après une pratique expérimentale au printemps 2017, concrétisé des compétitions communes en 2017/2018 avec le district « Doubs/Territoire de Belfort ». Les résultats sportifs donnant satisfaction à nos clubs, nous venons d'entériner le fait de poursuivre cette action en commun pour la (et les) prochaine(s) saison(s). Nous aurons à améliorer les fonctionnements car pour les féminines, nous constatons trop de matches remis ! Pour 2018/2019, la gestion administrative sera assurée par le district « Doubs/TB » mais les compétitions restent

gérées par une commission mixte dont font actuellement partie Stéphanie BARBIER, Marc LEMERCIER et Michel MALIVERNAY.

#### 5°) Futsal

Le district est actuellement uniquement impliqué dans le « futsal - pratique associée », le futsal pratiqué tout au long de la saison restant pour l'instant sous une « gestion Ligue ». Globalement, nous sommes très satisfaits de l'hiver 2017/2018 avec une réelle progression « technique ». Nous pouvons dire que quasiment tous nos plateaux (268 créneaux – 517 équipes) se sont très bien déroulés (2 dossiers disciplinaires), notre principale déception étant venue de la finale U11 alors que dans la même catégorie la finale « consolante » (une innovation cette saison pour U11 et U13) fut une véritable fête pour tous les jeunes présents !

Deux secteurs à investir par les clubs : la participation aux modules de formation, et l'engagement dans l'arbitrage !

Pour la saison prochaine quelques innovations sont envisagées :

- programmer dès le début de saison les dates « futsal – pratique associée » pour les seniors. Nous envisageons de programmer le dimanche après-midi et réserver cette compétition aux équipes « district », les équipes pratiquant le futsal durant toute la saison ayant à leur disposition une autre compétition en Ligue.
- organiser en parallèle de la pratique associée, une compétition U15 et U18 sur l'ensemble de la saison en utilisant les vacances scolaires avec des matches plus longs. Dans chacune de ces deux catégories, 9 équipes engagées nous permettraient de bien fonctionner avec des plateaux à 3équipes (soit deux matches de 20 minutes par exemple).

#### 6°) Foot à l'école

Un simple rappel sur « le foot à l'école primaire » : compte-tenu de notre organisation au niveau de nos cadres techniques, nous sommes armés pour organiser des cycles dans les écoles primaires avec votre implication car il s'agit là d'un excellent moyen pour recruter et lancer des équipes chez les plus jeunes.

Le foot à l'école ce sont aussi les sections sportives qu'elles soient en collège et lycée. Par des séances d'entraînement organisées en journée, cela permet à nos jeunes de progresser tout en ayant d'excellentes conditions de travail scolaire et la plupart du temps d'excellents résultats.

Nous pouvons rappeler que deux sections sportives féminines « collège » ont participé à la finale nationale futsal (9<sup>ème</sup> et 13<sup>ème</sup> sur 16 pour respectivement Vesoul Marteroy et Faucogney) et une section à la finale nationale « foot à 8 (10<sup>ème</sup> sur 16 pour Vesoul Marteroy)

#### 7°) Palmarès 2017/2018

- Championnats
  - o seniors G : Arc Gray
  - o U18 G : Pays Minier
  - o U15 G : GJ Pays Riolais
- Coupes
  - o Seniors
    - Coupe de Haute-Saône ; à désigner
    - Challenge du district : Fc 4 Rivières 2
    - Coupe D3-D4 : Lure Sportint
  - o Jeunes
    - Coupe de Haute-Saône U18 G : à désigner
    - Challenge U18 G : GJ Larians/Rougemont
    - Coupe de Haute-Saône U15 G : à désigner
    - Challenge U15 G : GJ du Salon

- Futsal
  - o Seniors G : Héricourt Galactik
  - o Séniors F : Vesoul FC
  - o U18 G : Saint Loup
  - o U 18 F : Vallée du Breuchin
  - o U15 G : Vesoul FC
  - o U15 F : GJ Frotey/Colombe
  - o U13 G : Vesoul FC
  - o U13 G consolante : Vesoul Fc 4
  - o U 12 F : GJ Frotey/Colombe
  - o U11 G : Amance/Corre/Polaincourt
  - o U 11G consolante : Amance/Corre/Polaincourt
  
- Participation à des manifestations régionales
  - o Futsal
    - Héricourt SG 1<sup>er</sup> en seniors
    - GJ Frotey/Colombe 1<sup>er</sup> en U15 F
    - Vallée du Breuchin 1<sup>er</sup> en U18 F
  - o Coupe de Bourgogne/Franche-Comté séniors féminines à 11 : Vesoul FC finaliste (1-1 4-5 TAB)
  - o Festival U13
    - Garçons : Vesoul FC et Lure JS
    - Filles : Pays Miner (2<sup>ème</sup> sur 16) – Lure JS (6<sup>ème</sup> sur 16) – GJ Frotey/Colombe (9<sup>ème</sup> sur 16) – GJ Pays Riolais (3<sup>ème</sup>).

En conclusion, notre commission sportive en lien avec la commission « technique » et nos techniciens travaille en permanence à l'amélioration de l'offre que nous pouvons proposer aux clubs de notre district. Il nous faut à la fois de la stabilité dans ce qui peut être proposé aux clubs, mais également de l'innovation en lien avec les adaptations nécessaires à l'évolution de notre société. Nous restons en permanence à l'écoute des remarques et propositions qui peuvent nous être faites, notre district étant au service de nos clubs, dans une stratégie globale de développement.

Il nous semble enfin, qu'il faut rappeler, que compte-tenu de la réduction du nombre d'équipes dans les championnats nationaux et régionaux voulue par la FFF, jouer au niveau régional (chez les seniors mais également chez les jeunes), sera encore plus dans les années à venir, la conséquence de la structuration d'un club ou d'un groupement géographique, la notion « Projet club » ayant toute sa signification.

#### Remise des récompenses vainqueurs championnats :

Seniors : ARC GRAY  
 U18 : PAYS MINIER  
 U15 : GROUPEMENT PAYS RIOLAIS

Seniors F à 8 : RIOZ/ETUZ/CUSSEY  
 U18F à 8 : GROUPEMENT L'ARCHE  
 U15F à 8 : GROUPEMENT PAYS RIOLAIS





9) Commission Fair Play – Ethique : Bruno Masson.

- Pénalités Fair Play saison 2017/2018 :

• Vous trouverez ci-dessous la liste des clubs pénalisés au Challenge Fair Play championnat seniors pour la saison 2017/2018, état au 08/06/2018, (prise en compte des sanctions en championnat des Commissions de Discipline des 07/09/2017, 14/09/2017, 21/09/2017, 28/09/2017, 05/10/2017, 12/10/2017, 19/10/2017, 26/10/2017, 02/11/2017, 09/11/2017, 16/11/2017, 23/11/2017, 30/11/2017, 14/12/2017, 25/01/2018, 15/02/2018, 22/02/2018, 01/03/2018, 08/03/2018, 15/03/2018, 22/03/2018, 29/03/2018, 05/04/2018, 12/04/2018, 19/04/2018, 26/04/2018, 03/05/2018, 09/05/2018, 17/05/2018, 24/05/2018, 31/05/2018 et 07/06/2018 ; statuts et règlements des 11/09/2017, 25/09/2017, 09/10/2017, 23/10/2017, 06/11/2017, 20/11/2017, 04/12/2017, 26/02/2018, 12/03/2018, 14/03/2018, 26/03/2018, 09/04/2018, 16/04/2018, 23/04/2018, 07/05/2018, 22/05/2018, 31/05/2018, 04/06/2018 et 07/06/2018 ; Commission d'Appel du 09/05/2018).

*Sous réserve d'éventuels dossiers en instance.*

• Départemental 1 :

AILLEVILLERS : 14 pénalités  
ARC GRAY : 18 pénalités  
CHAMPEY SAULNOT : 11 pénalités  
FOUGEROLLES : 8 pénalités  
LURE JS 2 : 3 pénalités  
NOIDANS VESOUL 2 : 6 pénalités  
PERROUSE : 2 pénalités  
PORT/SAONE : 4 pénalités  
RIOZ/ETUZ/CUSSEY 2 : 11 pénalités

• Départemental 2 :

Groupe A :

COLOMBE : 7 pénalités  
FC 2 VELS 2 : 4 pénalités

FROTEY VESOUL : 5 pénalités  
PERROUSE 2 : 3 pénalités  
RIGNY : 12 pénalités  
SCEY/SAONE 2 : 2 pénalités  
TRAVES : 8 pénalités

Groupe B :

AMANCE/CORRE/POLAINCOURT : 4 pénalités  
ATHESANS/GOUHENANS : 7 pénalités  
BREUCHES : 11 pénalités  
HAUTE VALLEE OGNON : 12 pénalités  
HERICOURT 2 : 14 pénalités  
HAUTE LIZAINE PAYS HERICOURT 2 : 6 pénalités  
PAYS MINIER 2 : 11 pénalités  
ST REMY : 4 pénalités  
VILLERSEXEL/ESPRELS : 10 pénalités

• Départemental 3 :

Groupe A :

BONNEVENT : 28 pénalités  
ENTENTE ESSERTENNE/AUTREY : 2 pénalités  
MARNAY 2 : 5 pénalités  
PORT/SAONE 2 : 4 pénalités  
RIGNY 2 : 4 pénalités  
RIOZ/ETUZ/CUSSEY 3 : 2 pénalités  
VESOUL FC 3 : 4 pénalités

Groupe B :

BREUCHES 2 : 31 pénalités  
BREUREY : 2 pénalités  
CONFLANS : 2 pénalités  
FONTAINE : 13 pénalités  
FOUGEROLLES 2 : 2 pénalités  
LURE SPORTING 2 : 4 pénalités  
MAGNY VERNOIS : 21 pénalités  
VESOUL NORD 2 : 7 pénalités

Groupe C :

COLOMBE 2 : 2 pénalités  
FROTEY VESOUL 2 : 7 pénalités  
HAUTE VALLEE OGNON 2 : 13 pénalités  
HAUTE LIZAINE PAYS HERICOURT 3 : 8 pénalités  
HERICOURT 3 : 4 pénalités  
LURE SPORTING : 2 pénalités  
VALLEE BREUCHIN : 4 pénalités  
VESOUL NORD : 19 pénalités

• Départemental 4 :

Groupe A :

Néant

Groupe B :

Néant

Groupe C :

BUSSUREL : 2 pénalités

FAUCOGNEY : 4 pénalités

\*\*\*\*\*

### RAPPEL REGLEMENT :

#### LA PENALISATION DES CLUBS NON FAIR-PLAY SUR RENCONTRES DE CHAMPIONNAT :

1 - Chaque équipe dont un joueur ou dirigeant sera suspendu par la Commission de Discipline ou la Commission des Statuts et Règlements se verra affecter des pénalités selon un barème.

2 - Ce barème prendra en compte le nombre de matches de suspension ou l'équivalent en nombre de matches de la suspension en durée.

3 - Le cumul des points sera effectué, par équipe, et en fin de saison une sanction se traduisant en perte de points au classement sera appliqué (art. 200).

4 - Suspension en nombre de matches (en dehors de celles n'attribuant que le match automatique) : 1 pénalité par match.

Suspension à temps : 3 pénalités par mois.

5 - Equipe totalisant :

- de 5 à 10 pénalités : moins 1 point au classement.
- de 11 à 20 pénalités : moins 2 points au classement.
- de 21 à 30 pénalités : moins 3 points au classement,
- de 31 à 40 pénalités : moins 4 points au classement,
- de 41 à 50 pénalités : moins 6 points au classement.
- de 51 à 70 pénalités : moins 8 points au classement.
- de 71 à 100 pénalités : moins 15 points au classement.
- supérieur à 100 pénalités : moins 20 points au classement.

- Challenge Fair Play saison 2017/2018

Il a été décidé de reconduire les principes généraux de la saison 2016/2017 avec la prise en compte des avertissements et expulsions infligés uniquement lors des rencontres de championnat seniors avec prise en compte des rencontres de coupes si départage à réaliser.

Vous trouverez, ci-après, les modalités administratives du Challenge Fair Play pour la saison 2017/2018 :

- Prise en compte du classement Fair Play des clubs seniors par rapport aux sanctions administratives prises dans la saison au prorata du nombre de matches joués.
- 4 clubs différents récompensés (1 club récompensé par niveau de Départemental 1 à Départemental 4).

REGLEMENT :

Départemental 1 – 2 – 3 :

- 1) Chaque club se verra attribuer pour chaque sanction de ses équipes des points.
- 2) Le classement sera établi en attribuant :
  - 1 point pour un carton jaune,
  - 2 points pour 2 cartons jaunes ou un carton rouge avec la sanction : match automatique suffisant.
  - 3 points pour un carton rouge engendré pour un autre motif.
- 3) Tout club reconnu comme ayant fait l'objet d'un manquement grave à l'éthique sera exclu du classement final de la saison.
- 4) En cas d'égalité de points en fin de saison, le départage se fera sur le critère suivant : comportement général du club dans toutes compétitions seniors et jeunes.
- 5) Les cas non prévus seront étudiés et statués par la commission.

Départemental 4 :

Seuls pourront être éligibles au Fair Play de la saison, les clubs dont l'équipe fanion évolue en Départemental 4, le classement étant établi sur le comportement général de son équipe.

Après prise en compte des critères édictés, les CLUBS LAUREATS au titre de la saison sportive 2017/2018 sont les suivants :

D1 : PERROUSE  
 D2 : COMBEAUFONTAINE/LAVONCOURT  
 D3 : PAYS MINIER 2  
 D4 : BAULAY

- 300 Euros pour le club récompensé en départemental 1
- 200 Euros pour les clubs récompensés en départemental 2, 3 et 4.

Les clubs lauréats seront récompensés lors de l'Assemblée Générale du samedi 30 juin 2018.

Les clubs devront être présents (et non représentés) à l'Assemblée Générale pour percevoir la dotation/partenariat magasin Geant du Foot.

- Opération club où il fait bon aller jouer

La commission Fair Play – Ethique du District a décidé de reconduire cette saison l'opération « clubs où il fait bon aller jouer » sur toutes les compétitions de notre District.

Les clubs seront récompensés dans 8 catégories : seniors (1 club par division), jeunes football compétition à 11 en U15 et en U18, football féminin seniors et jeunes.

Attention : les clubs sont appelés à se prononcer uniquement dans les compétitions où leur(s) équipe(s) évolue(nt).

Cette opération vise à récompenser les clubs qui répondent le mieux, à des qualités d'accueil, de réception, de savoir-vivre et de convivialité, et qui font, outre l'aspect sportif et de la compétition à disputer sur le terrain, qu'il est plus agréable et plaisant pour ces raisons de s'y déplacer.

Pour être lauréat du « club où il fait bon aller jouer », il est précisé que les clubs, qui ne répondraient pas eux-mêmes à cette sollicitation, ne pourraient pas non plus être récompensés suite aux votes de leurs pairs.

Opération « clubs où il fait bon aller jouer » : clubs lauréats

Seniors :

D1 : ST LOUP/CORBENAY/MAGNONCOURT

D2 : AMANCE/CORRE/POLAINCOURT

D3 : PORT/SAONE 2

D4 : VILLERSEXEL/ESPRESLS 2

Jeunes :

Jeunes U18 : VALLEE BREUCHIN

Jeunes U15 : GROUPEMENT MILLE ETANGS

Féminines :

Seniors : RIOZ/ETUZ/CUSSEY

Jeunes : PAYS MINIER



- Opération licenciés mis à l'honneur :

En parallèle, la commission a souhaité également mettre à l'honneur cette année des personnes licenciées qui valorisent notre sport par leur état d'esprit, leur sportivité, leur fair-play ou tous autres faits marquants. 5 catégories sont ciblées : président de club, éducateur technique senior, éducateur technique jeune, dirigeant et dirigeante.

Un lauréat a été désigné pour chaque catégorie :

Catégorie Président :

Stéphane BESANCON (club Pays Minier)

Catégorie Educateur technique seniors :

Olivier GEHIN (club Haute Lizaine Pays Hericourt)

Catégorie Educateur jeunes :

Thibaut TRONCIN (club Membrey)

Catégorie dirigeant :

Lionel GARBAYE (club Val de Pesmes)

Catégorie dirigeante :

Charlotte MANGIN (club Amance/Corre/Polaincourt)

10) Commission Partenariats extérieurs : Bruno MASSON

Je tenais à remercier tous les membres de ma commission avec lesquels nous avons fait du très bon travail.

Lors de ma dernière intervention, je vous avais donné rendez-vous à juin 2018, la boucle est bouclée, grâce à tous nos sponsors que vous pouvez retrouver sur le site du district.

Voici toutes les actions menées

- Chemisette « officielle » à tous les membres du district
- Equipements sportif à tous nos éducateurs
- Chemisettes arbitres à tous les arbitres participants aux finales du district, à noter que seuls les frais de déplacements seront réglés (pas de frais de fonctionnement).
- Challenges à toutes les équipes gagnantes en salle offert par le GEANT du FOOT.
- Challenges pour les vainqueurs coupe de Haute-Saône challenge district en U18 ET U15 plus médailles à tous les joueurs.
- Récompenses par le Département pour les seniors
- Challenge Fair Play Seniors : bon d'équipement par le GEANT DU FOOT : 300 euros en Départemental 1 (1 lauréat), 200 euros en Départemental 2 (1 lauréat), Départemental 3 (1 lauréat) et Départemental 4 (1 lauréat).
- Récompenses aux majors en arbitrage (arbitres D1, D2, D3 et arbitres jeunes) : valises à roulettes
- Récompenses à un éducateur « seniors » et « jeunes », un président, un dirigeant, une dirigeante : polo

- Récompenses opération « clubs où il fait bon aller jouer » équipes seniors, jeunes compétitions, jeunes animation et féminines à 11 : ballons de matchs

-Récompenses à la journée féminines en partenariat avec la société ALLIANZ : 380 tee-shirts ont été offerts aux participantes.

-Récompenses pour 5 bénévoles issus des clubs : journée nationale des bénévoles du 8 mai 2018 à l'occasion de la finale de la coupe de France.

- Récompense à tous les membres bénévoles du district de participer à un repas à l'issue de l'Assemblée du district du samedi 30 juin 2018 à Jasney.

J'espère que l'ensemble des acteurs de notre football départemental seront heureux de toutes les actions menées par votre DISTRICT.

Je vous souhaite dès à présent de très bonnes vacances et espère vous retrouver pour la nouvelle saison 2018/ 2019.

#### 11) Commission informatique/nouvelles technologies : Reynald DROIT

Le déploiement de la FMI sur toutes les compétitions à 11 a été achevé, conformément aux objectifs.

Le Président remercie sincèrement les différents intervenants pour les messages positifs envoyés, ainsi que les clubs qui se montrent favorables et très participatifs à ces échanges qui permettent d'avoir une aide pour les actions actuellement mises en place dans notre District et définir l'avenir et le football de demain dans notre instance.

Les interventions des rapporteurs des travaux en atelier ont démontré l'attachement des clubs pour l'activité de notre instance, et toute l'importance de la notion de proximité favorisant la qualité des échanges.

#### **IV) Présentation des orientations fixées par le Comité Directeur saison 2018/2019 :**

##### 1°) Foot à 11 – Une seule équipe par niveau

- En dehors du dernier niveau de compétition, toute entité (club, groupement, entente) ne peut avoir qu'une seule équipe par niveau.

*Application pour saison 2019/2020.*

##### 2°) CALENDRIER « SENIORS M »

- Principe de non alignement sur le calendrier « ligue BFC » pour la période « septembre-octobre ».
- Hypothèse possible : 4 journées de championnat – 1 journée de coupe – 4 journées de championnat – 1 journée de coupe – 3 journées de championnat soit 11 matches entre premier week-end de septembre et dernier week-end de novembre.

*Application pour saison 2018/2019.*

### 3°) D4 EN DEUX PHASES

- Hypothèse A : maintien du système actuel : groupes de 12 ...ou moins !
- Hypothèse B : constitution de groupes de 5 ou 6 équipes (en fonction des équipes engagées)
  - o Phase automne : x groupes de 5 ou 6 équipes
  - o Phase printemps :
    - 1<sup>er</sup> niveau : 3 groupes avec deux montées par groupe – Arbitre « officiel »
    - 2<sup>ème</sup> niveau : x groupes – souplesse – Foot « loisirs »

*Réflexion à conduire lors de l'AG de décembre 2018 à partir d'une présentation de ce que cela aurait pu donner avec les équipes et les résultats 2017/2018.*

### 4°) COMPTABILISATION DES POINTS EN CHAMPIONNAT

- Maintien formule 4 ; 2 ; 1 ; 0 – motif : psychologiquement meilleur

*Application pour saison 2018/2019.*

### 5°) DEPARTAGE EN CAS D'EGALITE CHAMPIONNAT

- Dans un même groupe :
  - o Goal average particulier
  - o classement des pénalités
  - o différence de buts pour/contre
  - o plus grand nombre de buts marqués
  - o tirage au sort
- dans deux ou plusieurs groupes différents
  - o quotient points acquis/nombre de matches joués
  - o classement des pénalités
  - o différence de buts pour/contre
  - o plus grand nombre de buts marqués
  - o tirage au sort

*Application pour saison 2018/2019.*



## 6°) COUPES DE HAUTE-SAONE

- Pour toutes les catégories (actuellement seniors M, U18G et U15G), engagement obligatoire de tous les clubs ayant une équipe dans la catégorie concernée.
- Une seule équipe engagée par club  
Motif : partenariat important avec le Département.
- Tous les joueurs peuvent participer en respectant les catégories d'âge sans aucun lien avec les matches de championnat disputés tout au long de la saison.

*Application pour saison 2018/2019.*

## 7°) COUPES – Tirage au sort

- L'équipe tirée au sort en premier reçoit sauf si l'équipe désignée visiteuse est :
- séparée par deux niveaux hiérarchiques
  - ou si elle s'est déplacée au tour précédent pendant que dans le même temps l'équipe recevant a déjà reçu au tour précédent. Dans ce cas, l'ordre des rencontres est inversé. Un club exempt est considéré comme recevant.

*Application pour saison 2018/2019.*

## 8°) ARBITRAGE

- Obligations
  - D1 : 2
  - D2 : 1
  - D3 : 1
  - D4 : 1 arbitre « auxiliaire » ou « arbitre D4 label District » avec au minimum une formation et/ou recyclage annuel.
- Validation
  - arbitre groupe D1 : 20 avec application mutualisation
  - arbitre groupe D2 : 18 avec application mutualisation
  - arbitre groupe D3 : 16 avec application mutualisation

Sanctions :

- D1 : en troisième année d'infraction, non accession ou non maintien en fonction du classement sportif de fin de saison.
- D2 : en troisième année d'infraction non accession ou non maintien en fonction du classement sportif de fin de saison.
- D3 : en troisième année d'infraction
  - pas d'arbitre = non accession (idem jeunes)
  - Un capacitaire = maintien
  - ni arbitre, ni capacitaire = rétrogradation

- D4 : accession possible uniquement si « arbitre D4 label District au minimum. »

*Application saison 2019/2020 avec vote à l'Assemblée Générale d'hiver saison 2018/2019.*

## 9°) OBLIGATIONS EQUIPES DE JEUNES

- D4 : aucune obligation
- D3 : une équipe foot à 4 (U7) ou foot à 5 (U9)
- D2 : une équipe foot à 8 (U11 ou U13) + une équipe foot à 4 (U7) ou foot à 5 (U9)
- D1 : une équipe foot à 11 (ou 2 équipes foot à 11 en entente avec un nombre minimum de licenciés : 14 sur deux équipes) + une équipe foot à 8 (U11 ou U13) + une équipe foot à 4 (U7) ou foot à 5 (U9)
  
- Sanctions
  - Pour tous, sanctions financières – voir statut financier
  - Pour D1 et D2, le non-respect entraine la non-accession si placé en situation d'accession et la descente pour les autres places.
  - Pour la D3, le non-respect entraine la non-accession mais n'entraine pas la descente en D4
- Equipes féminines non prises en compte (mais utilisable à titre dérogatoire).

*Application saison 2018/2019.*

## 10°) FUTSAL SUR LA SAISON

- Seniors : à envisager dès la saison 2018/2019 en cohérence avec les compétitions « ligue ».
- Jeunes : U15 et U18
  - Objectif de 9 équipes
  - 8 journées de championnat
  - Plateaux de 3 équipes
  - 2 journées par période de vacances (Toussaint – Noël – Février et Avril) – Préférence au mercredi.

*Application saison 2018/2019.*

## 11°) FUTSAL – PRATIQUE ASSOCIEE

- Seniors : pour la saison prochaine, programmation des matches le dimanche après-midi. Dans ce cas intégrer les dates au calendrier général présenté en début de saison.

Les joueurs pratiquant en futsal R1 ne seraient pas autorisés à participer à la compétition.

- A partir des U15, une seule équipe du même club par plateau.
- U 7 et U9 : inscription automatique.

*Application saison 2018/2019.*

### 12°) PREMIER NIVEAU U18 ET U15

- Hypothèse de départ : un groupe de 6 avec matches A/R, une ou plusieurs accessions étant possibles fin phase automne et fin phase printemps
- Saison 2018/2019 : constat suite interrogation des clubs (retour demandé pour le 15 mai 2018)
  - o 13 clubs ont répondu
  - o U18 : 9 clubs souhaitent D1
  - o U15 : 11 clubs souhaitent D1
  - o Organisation phase automne 2018 : adaptation selon les engagements.
- 
- Saison 2019/2020
  - o Dossier « candidature » à déposer par les clubs
  - o Proposition de prendre la même grille que celle qui sera utilisée en ligue.  
Rappel : résultats sportifs + label + qualification éducateur + sanctions.

### 13°) FOOT A 8 EN U15

- Accompagner les clubs afin de favoriser des ententes à 11.
- Compétition spécifique à 8 si au minimum 4 équipes engagées.

*Application saison 2018/2019*

### 14°) DEROGATIONS CHEZ LES JEUNES (GARCONS)

- Pas de dérogations mais accompagner les clubs afin qu'ils s'orientent vers des ententes.
- Amener les clubs à se prêter des joueurs (qualifiés) afin de compléter l'équipe en infériorité numérique, cette disposition ne s'applique pas à la division supérieure de District en U13, U15 et U18.

*Application saison 2018/2019*

### 15°) UTILISATION OUTIL FOOT CLUB POUR LES DEMANDES DE MODIFICATIONS D'HORAIRE

*Application saison 2018/2019*

## 16°) VALIDATION FMI

- Obligation pour les clubs évoluant en « foot à 11 » de valider la FMI au plus tard le lundi pour 12 H. Si non respect = amende.
- Obligation pour les clubs de disposer du listing des licenciés et d'une feuille de match « papier ».

*Application saison 2018/2019*

## 17°) U13

- Printemps 2019 : 4 équipes accéderont au championnat inter secteurs avec possibilité de candidater pour « U14 ligue BFC » saison 2019/2020.
- Formule retenue : phase automne en deux temps avec des groupes de 9 soit 27 équipes sur la première phase et 9 équipes sur la seconde.
- Equipes retenues (27) : propositions des clubs, prise en compte des résultats de la saison précédente et du label.
- Un club peut demander l'inscription de deux équipes. maximum dans les 27 équipes retenues et une seule dans les 9 du second tour.

*Application saison 2018/2019*

## 18°) FOOT ANIMATION

- Des orientations
  - U9 : Le PEF dans les plateaux – Un atelier
  - U11 : jonglage
  - U13 : l'arbitrage
- Gestion des matches U13 et U11
  - Matches non joués au 31/10 : à jouer avant le 15/12
  - Matches non joués au 31/03 : à jouer avant le 15/05
  - Matches non joués au 31/05 : à jouer avant le 15/06

En cas de non-respect des dates ci-dessus, transmission de la liste des matches concernés à la CSR pour suite à donner.

*Application saison 2018/2019*

Suite aux échanges constructifs avec les clubs, ces orientations seront reprises lors du prochain Comité Directeur du District pour reprise et finalisation des décisions.

## **V) PAROLE AUX INVITES :**

Au titre de la municipalité de Jasney : Monsieur Jean-Daniel GEROME, maire de Jasney

Au titre de la Ligue de Bourgogne- Franche-Comté de Football : M. Roland COQUARD

Au titre de la DDCSPP de Haute-Saône : M. Jérôme SCHNOEBELEN

Au titre du CDOS de Haute-Saône : M. François FOURREAU

Au titre du Comité Médailleurs Jeunesse et Sport et Fair-Play : M. Patrick SABY

## **VI) QUESTIONS DIVERSES :**

Intervention de messieurs Eric STEIB (Haute Lizaïne Pays Hericourt) et Gérard AUBRY (Melisey/St Barthélémy) au sujet des détections et des sollicitations excessives de certains clubs envers leurs joueurs lors de cette intersaison.

Après un temps d'échange (Michel MALIVERNAY et Stéphane BEGEL), ce sujet sera repris par le Comité Directeur.

## **VII) CLOTURE DE L'ASSEMBLEE PAR LE PRESIDENT DU DISTRICT**

Le Président remercie sincèrement les représentants des clubs venus participer à cette Assemblée Générale, permettant des échanges positifs et constructifs importants qui permettent d'avoir une aide pour les actions actuellement mises en place dans notre District et définir l'avenir et le football de demain dans notre instance.

Le Président souhaite également de bonnes vacances et donne rendez-vous aux clubs en août pour la reprise des compétitions, et pour l'Assemblée Générale d'hiver où un temps d'échanges et de discussion sera comme de tradition à l'ordre du jour.

Un apéritif offert par le District clôt cette Assemblée, suivi d'un repas convivial.

Le Président du District,  
**Philippe PRUDHON**

Le Directeur Administratif,  
**Raphaël TAVERDET**